

10 %, le prix de la souveraineté

Vincent Boulanger
Rédacteur en chef



Crédit :
Vadym Terelyuk/iStock

journal-photovoltaïque.org

Abonnement de 1 an (5 n° dont un hors-série), au Journal du Photovoltaïque (en € TTC) :
France 99 €, Europe 109 €, Monde 119 €.

Administration : Nathalie Bouhours
(tél. : 01 44 18 00 80)

Publicité : Yves Bitan (+ 33 1 43 57 93 89)

Directrice de la publication :
Diane Lescot

Rédacteur en chef :
Vincent Boulanger

Responsable des produits éditoriaux :
Romain David (tél. : 01 44 18 73 42)

Rédacteurs : Claire Baudiffier, Flavian Bonneau, Adrien Fourmon, Géraldine Houot, Carole Rap, Franck Turlan, Arnaud Wyart.

Secrétaire de rédaction : Rachel Laskar

Maquette – réalisation : Guillaume Bonduelle

Ont participé au comité de rédaction :

Denis Bonnelle, Romain David, Gaëtan Fovez, Vincent Jacques Le Seigneur, Diane Lescot, Richard Loyer, Daniel Mugnier, Kathia Terzi, Frédéric Tuillé.

Périodicité : parution trimestrielle

Dépôt légal : 4^e trimestre 2025

ISSN : 2115-824X

Commission paritaire : 0926 G 93033

Éditeur :  **OBSERVATEUR**

Observatoire des énergies renouvelables
(Association régie par la loi de 1901)
Président : Vincent Jacques Le Seigneur
20 ter rue Massue – 94300 Vincennes
Tél. : + 33 (0)1 44 18 00 80
www.energies-renouvelables.org



IMPRIM'VERT®

Imprimerie de Champagne
ZI Les Franchises – 52200 Langres

Ce numéro est imprimé sur du papier
100 % PEFC (issu de forêts gérées
durablement et de sources contrôlées).

Ce magazine est expédié aux abonnés
sous film plastique 100 % recyclable.



L'Europe tente-t-elle vraiment de reconquérir sa souveraineté, énergétique en particulier ? En matière de solaire, l'essentiel des modules installés sur le Vieux Continent provient de Chine. Selon le site EU Solar Manufacturing Map¹ de l'association SolarPower Europe, l'Union européenne ne dispose que de 2 GW de capacité de production de cellules photovoltaïques et de 14 GW pour les modules, qui sont donc majoritairement assemblés avec des cellules importées. En face, le marché européen du solaire représentait déjà plus de 65 GW l'an dernier, et devrait dépasser 80 GW selon les projections de l'association. D'après Eurostat, 98 % des modules importés par l'UE proviennent de Chine (lire p. 28). Ainsi, si une quelconque crise politique survenait avec cette dernière, les robinets de l'énergie solaire pourraient se trouver subitement coupés en Europe. Les professionnels seraient alors amenés dans l'urgence à trouver des pays amis susceptibles de leur fournir des modules, soudain devenus précieux.



Face à cette situation, le Net Zero Industry Act adopté par l'Europe vise, entre autres, à réinstaller 30 GW de capacité de production solaire sur le continent. Mais comme nous l'enseigne le dossier de ce numéro, cette réglementation seule est insuffisante pour y parvenir. Il faut non seulement que les États membres adoptent des critères hors prix dans leurs appels d'offres, mais que ceux-ci servent aussi à favoriser le « made in Europe ». Et ils doivent également, cela va sans dire, offrir de la visibilité à la filière, en évitant de lui couper l'herbe sous le pied par des *stop-and-go* politiques. Dit ainsi, l'affaire paraît simple, alors qu'en réalité le faible prix des modules chinois exerce un fort pouvoir de séduction sur bon nombre d'acteurs, remettant en question les velléités de réinstaller une industrie photovoltaïque sur le sol européen.

Pourtant, une étude récente nous invite à considérer les avantages à moyen terme de la réindustrialisation². Réalisée par l'institut allemand Fraunhofer Institute for Solar Energy Systems pour SolarPower Europe, elle calcule la différence de coût des systèmes solaires installés, selon que les cellules et modules sont produits en Europe ou en Chine. Pour les centrales au sol, le coût du système s'établit à 60,8 c€/Wc si l'équipement est européen, contre 50 c€/Wc s'il est chinois, conduisant à un coût de l'électricité 14,5 % plus élevé. Mais cette différence, concluent les chercheurs, pourrait être de moins de 10 % si les bonnes politiques de soutien étaient en place, permettant d'installer des usines de taille unitaire de 3 à 5 GW de capacité. Pour y parvenir, le rapport préconise l'établissement de politiques de soutien à l'investissement dans l'outil de production, par des subventions, prêts et instruments de dérisquage, mais aussi l'instauration de la fameuse préférence au « made in Europe » dans les appels d'offres. En retour, le rapport estime que 2 700 emplois pourraient être créés par GW et par an, et que de 12,6 à 66,4 millions d'euros par GW et par an pourraient revenir dans les poches des États à travers les taxes et les gains sur les dépenses sociales. D'autres bonnes raisons de consentir les investissements nécessaires.

D'autant plus qu'il ne s'agit pas de couper les ponts avec la Chine, ni même de se priver de modules à bas coût, mais simplement de réduire notre niveau de dépendance, tout en gardant la main sur des technologies qui vont façonner le paysage énergétique du XXI^e siècle.

1. EU Solar Manufacturing Map : <https://urls.fr/JdithT>

2. Reshoring Solar Module Manufacturing to Europe, SolarPower Europe, septembre 2025 : <https://urls.fr/yKAsS3>